

Le 4 octobre 2012

‘Par courrier et dépôt électronique (SDE)’

Me Véronique Dubois

Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc)
H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3793-2012, phase 2

Demande relative à l'approbation des Conditions de service et Tarif, à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011, à l'approbation du plan d'approvisionnement pour l'exercice 2013 et à la modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1er janvier 2013

Chère Consœur,

Suite à une analyse des enjeux identifiés dans sa demande d'intervention, le GRAME arrive à la conclusion que bien qu'il ait des recommandations précises à formuler sur certains programmes, il est en accord avec la plupart des propositions touchant les programmes du PGEÉ de Gazifère.

Outre certaines recommandations spécifiques, pour lesquelles le GRAME souhaite que Gazifère s'inspire afin d'améliorer ses programmes et afin de se rapprocher de la cible identifiée dans la *Stratégie énergétique* pour le gaz naturel, aucun point divergent majeur n'a été identifié par le GRAME justifiant sa participation à l'audience.

Conséquemment, l'intervenant indique à la Régie qu'il met fin à son intervention au présent dossier en lui soumettant ses conclusions finales, conformément à l'article 11 du *Guide de paiement des frais des intervenants 2012*.

Le mémoire du GRAME énonce ses observations finales au présent dossier et reflète l'expression de ses principales préoccupations. L'intervenant n'aura donc pas d'autres représentations à soumettre à la Régie au présent dossier.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

GP/gp

p.j. (1)

cc. Me Louise Tremblay (pour Gazifère Inc.)